

Conakry, le 05 février 2025

**COMMUNIQUÉ DE LA SECTION SYNDICALE
DE LA BANQUE CENTRALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINÉE**

**Clarification sur la réunion des syndicats de la BCRG :
Une rencontre de compte rendu avec la base, et non une grève**

Contrairement aux informations relayées par certains médias, la réunion tenue ce mercredi 05 février 2025, dans l'enceinte de la Banque Centrale de la République de Guinée, par la Section Syndicale de l'Institution avec la base n'était **pas une grève**, mais un **compte rendu des discussions en cours** avec les Autorités.

Cette rencontre avait pour objectif principal de **faire le point sur les résultats obtenus et l'état des négociations en cours** concernant les préoccupations des travailleurs et d'échanger sur les prochaines étapes du dialogue social. Les responsables syndicaux ont ainsi informé leurs membres des avancées réalisées et ont réaffirmé leur engagement à privilégier la concertation pour parvenir à des solutions équilibrées.

Un engagement en faveur du dialogue social

Les syndicats ont tenu à rassurer les employés de la Banque Centrale sur leur **attachement au dialogue social et à la préservation d'un climat de travail serein**. Ils ont également rappelé que **toute décision d'action collective ferait l'objet d'une consultation et d'une communication transparente** avec l'ensemble des parties prenantes.

Appel à la responsabilité des médias

Face aux interprétations erronées relayées par certains organes de presse, les syndicats appellent les médias à **vérifier leurs sources avant de diffuser des informations susceptibles de créer la confusion**. Ils réitèrent leur volonté de travailler de manière constructive avec toutes les parties concernées pour l'amélioration des conditions de travail, dans un esprit de responsabilité et de respect mutuel.

Ainsi, la réunion du jour, d'une durée d'environ une heure, sans impact négatif sur les activités de l'Institution, n'a été qu'un **exercice normal d'information et d'échange avec les travailleurs**, en conformité avec les principes de transparence et de participation qui guident l'action syndicale.



Le Secrétaire Général/P.I